

Le CSE a débuté par la lecture de la déclaration liminaire des élus CGT (disponible en dernière page).

Réponse de la Direction à la Déclaration Liminaire CGT

- **Badgeuse installée à la crèche de Portzmoguer sans information/consultation des élus et du personnel** : outil de gestion du temps d'activité (GTA), son but est d'affiner les plannings et de décharger le travail des directrices. Une badgeuse par DRI est prévue. Un cahier est à disposition des salariés pour remonter les problèmes rencontrés. Il faut badger à l'embauchée/débauchée mais, tout badgeage avant 6h30 ou après 18h30 n'est pas pris en compte, il faut prévenir la direction. La Présidente réitère qu'il n'y a pas de défaut d'information/consultation des élus CSE. Des bugs persistent. **Commentaire CGT** : La situation est stressante pour les salariés, non prévenus de cette installation... Une confusion entre le temps de présence réelle et le temps payé les ont mis dans le flou et un sentiment de "flicage" est né. Le test aurait dû se faire à la « Maison mère ». La CGT, à l'issue du CSE, a interpellé l'inspecteur du travail, le code du travail (article L2312-37) affirmant bien qu'une consultation du CSE doit être faite lors de la "mise en oeuvre de moyens de contrôle de l'activité des salariés".
- **Les livres des crèche** sont commandés sur un site internet, la librairie « Haussmann » à Paris. **Commentaire CGT** : Le local devrait être priorisé, sans frais de port. Feuilletter les livres avant commande est plus agréable que de choisir sur un écran. On marche sur la « tête » !
- **Structure de jeux déclassée** à la crèche de Portzmoguer : stockée à Bertheaume, elle servira pour les enfants de l'ALSH. **Commentaire CGT** : L'histoire ne nous dit pas quand sera mise à disposition une nouvelle structure à Portzmoguer ! Et le nouveau revêtement ?
- **Les rideaux (dortoir des grands) de la crèche P.Loti** sont commandés. La Direction rappelle que les cartons sont interdits sur les fenêtres. **Commentaire CGT** : + de 8 mois de délai ! Peut-être les ont-ils commandés en jaune moutarde ... Et n'étaient pas au courant pour la pénurie ;-)



Audit interne

Un audit interne a eu lieu dans deux structures les 18 et 19 mai 2022 : les crèches de Portzmoguer et P.Loti.

La Présidente a présenté le rapport, confirmé le référent (le Préventionniste). Les non-conformités présentées sont :

- P.Loti : L'exercice « attentat » et la DRI a plusieurs semaines pour se mettre en règle...
- Portzmoguer : le grillage extérieur du jardin .
- Les plans de nettoyage ne sont pas affichés.

Commentaire CGT : Le but de l'audit est de remonter les problématiques et ensuite les corriger. Il faudra donc rapidement qu'lgesa rectifie ces situations. La Direction doit s'attacher également à informer des conclusions les salariés concernés par l'audit.



Registres

Les élues CGT, lors d'un précédent CSE, étaient intervenues pour que des registres "Droit d'alerte" soient mis en place dans les établissements, comme l'exige le code du travail.

La Direction a indiqué que ces registres arriveraient bientôt.

Commentaire CGT : Tout vient à point à qui sait attendre... Pour rappel, un membre du CSE peut utiliser son droit d'alerte en cas d'atteintes aux droits des personnes, en cas de danger grave et imminent, pour des faits qui affecteraient la situation économique de l'entreprise... N'hésitez pas, au besoin, à interpellier les élues CGT



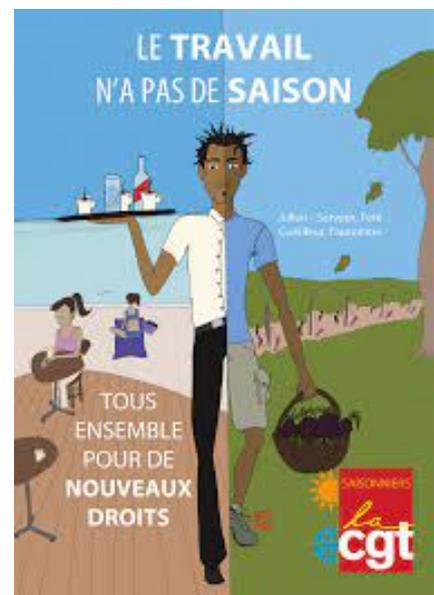
Bilan de la saison estivale

Le bilan de la saison estivale est positif.

- 1616 jeunes ont été accueillis par l'ensemble des CVJ Armorique. Malgré des difficultés de recrutement d'animateurs ou de cuisiniers par exemple, 2022 aura été une bonne saison. Il n'y pas de cas covid déclarés.
- Dans les établissements familiaux ce fut aussi une belle saison avec des chiffres équivalents à ceux de 2019. Il aura là aussi fallu faire face à beaucoup de difficultés de recrutement en restauration, métiers de bouche...

Commentaire CGT : Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bons chiffres...

Pourtant en première ligne de la qualité du service offert, saisonnier rime trop souvent avec difficulté et précarité. La CGT au niveau confédéral (national) porte des revendications et informe ces salariés sur leurs droits, bien souvent bafoués. Si les recrutements de saisonniers sont difficiles c'est bien souvent en raison des conditions de travail et des salaires ...





Calendrier 2023

Les 2 **ponts 2023** sont prévus les :

- vendredi 19 mai 2023
- Vendredi 10 novembre 2023

Les **fermetures de crèches** :

- du lundi 31 juillet au vendredi 18 août 2023.
- Le regroupement aura lieu à l'impératrice
- du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre 2023

Questions diverses

- Vélocibus (location de vélo électrique) : L'employeur prend-il en charge les abonnements pour les vélocibus ? La Direction se renseigne et fera retour aux élus.
- La CGT a relancé la Direction sur les travaux de réfection du plafond à l'ALSH (berthaume). Ce problème avait été remonté lors du CSE de juillet. Les travaux ont été réalisés et l'ALSH a pu réouvrir le 7 septembre. Des travaux plus lourds sont prévus d'ici 1 an, l'établissement devrait fermer pendant la durée de ceux-ci.
- Cohésion participative : Ce moment de cohésion est élargi à la restauration. Les équipes pourront désormais partager un repas ensemble et plus seulement une activité pour un montant maximum de 30€.

[Retour d'expérience \(REX\) lors du regroupement estival à la crèche Portzmoguer.](#)

A la suite d'un signalement anonyme à la PMI (Protection Maternelle et Infantile), la SMA Portzmoguer a subi un contrôle surprise. Ce signalement dénonçait des actes de malveillance de la part des salariés (doudous et tétines enlevés, pas d'eau à disposition, pas de jouets disponibles...).

Le rapport émis par la PMI ne rapporte aucun point négatif ni manquement de la part des équipes. La Directrice a tenu à rappeler qu'elle faisait pleinement confiance à son équipe.

Les personnels mis en cause ont, à juste titre, très mal vécu cette situation et le fait que leur professionnalisme soit remis en cause. Si les conditions de travail sont difficiles dans les établissements Igesa, le bien-être des enfants reste évidemment la priorité des salarié-e-s.

Cet évènement laissera des traces dans les esprits et risque de rendre délicats/compliqués les prochains regroupements. La Direction se devra de rester vigilante et bienveillante !



LAURENCE MADORE SMA PIERRE LOTI
FRANCOISE BOSSARD SMA PIERRE LOTI
ANNE PHILIPPE SMA PORTZMOGUER
ELISE CAJAN (RS) SMA PORTZMOGUE

FACEBOOK : CGT IGESA ARMORIQUE



Déclaration Liminaire des élues CGT

Madame La Présidente,

les élues CGT souhaitent revenir par cette déclaration liminaire sur certains points :

- Les assistantes maternelles de Coëtquidan se sont rapprochées des élues CGT le jeudi 25 août. Une des assistantes maternelles partant à la retraite (décembre) en fin d'année ne s'est pas vu attribuer d'enfants à la rentrée à sa demande et avec l'accord de la direction. Si elle avait eu des enfants, ceux-ci n'auraient pas pu être replacés. Donc, elle pouvait remplacer ses autres collègues assistantes maternelles si besoin. Dans le même temps, à la crèche de Coëtquidan, il manque des salariés (départs) et cette personne a été sollicitée pour aller y travailler. Dans son contrat de travail, aucune mobilité n'est stipulée. Elle est allée se renseigner à la PMI qui l'a dirigée vers une juriste. Elle est dans son bon droit comme l'a confirmé également l'inspecteur du travail aux élues CGT. Cette salariée a travaillé pendant 25 ans à son domicile, la direction lui demande de venir travailler à la crèche. Ce n'est pas le même travail, la personne n'était pas à l'aise d'être en collectivité.

- Lors des dernières négociations de juin et juillet, les salariés ont obtenu 25 euros net d'augmentation, après 12 ans de gel de salaire. Une belle avancée selon certains !!! Alors que le smic a augmenté au 1^{er} août de 26 euros net, les 25 euros sont donc une opération nulle pour les salaires les plus faibles d'Igesa qui auraient dans tous les cas bénéficié d'une mesure de rattrapage. En revanche, leur jour de carence est bel et bien définitivement perdu !

De façon plus générale, ces 25€ d'augmentation ne combleront pas l'inflation qui a atteint 6,8 % sur un an ni toutes ces années perdues. Certes, le gouvernement a fait un petit effort de 3,5 % par le dégel du point d'indice, mais ce n'est pas suffisant ! Il faut de vraies mesures pour la hausse des salaires. Chacun doit pouvoir vivre dignement de son travail et plus seulement « survivre ». La CGT demande à Igesa l'ouverture d'une négociation sur le pouvoir d'achat comme le préconise les recommandations du gouvernement par la loi 2022-1158 du 16 août 2022.

- Depuis le 23 août, la crèche de Portzmoguer « pilote » est équipée d'une badgeuse pour le personnel. Les personnels n'ont pas été informés. Le CSE aurait dû être informé et consulté comme l'exige le code du travail lors de mises en œuvre d'un contrôle de l'activité des salariés. Qui a accès aux données ? Quelle en est la finalité ? Les élues CGT demandent la suspension immédiate de cette mesure tant qu'Igesa ne se conforme pas au code du travail.

- Depuis la mise en place des commandes de livres via le site internet Igesa, ceux-ci n'arrivent plus à la crèche depuis 2 ans. C'était plus simple avant et plus agréable pour sélectionner les livres. De plus, les stocks de livres diminuent à vue d'œil.

- Depuis plusieurs années, à la crèche de Portzmoguer, la structure de jeux a été déclassée, l'ancienne a été démontée. Les années passent et les enfants n'ont plus accès au jardin dans sa globalité. Il faut constamment les rappeler à l'ordre. Sans compter qu'il n'existe plus de cabane pour ranger les vélos... il reste la dalle béton où les enfants s'amuse à creuser tout autour. Il est plus que temps de réagir, l'année 2023 est encore loin !

- Depuis le mois de février 2022, à la crèche de P.Loti, les fenêtres ont été remplacées. Nous attendons toujours la mise en place de rideaux dans le dortoir des grands. Pour la pénombre, des cartons ont été mis provisoirement... mais cela va faire 6 mois que le provisoire dure ! Nous ne sommes plus en conformité depuis plusieurs mois. Si rien ne bouge, les élues CGT saisiront le SST au plus vite.

- Pour pallier au manque de personnels en crèche, l'Etat a voté un arrêté permettant de recruter du personnel sans qualification. 120 h de formation suffiraient à être opérationnel... Là encore, le gouvernement est à côté de la plaque en méprisant nos professions et illustre encore et toujours l'absence totale de reconnaissance de nos métiers et des formations qu'il faut valider pour travailler en crèche. De plus, ce sont les professionnels en place, déjà sous l'eau, qui devront former ces personnes, tout ceci au détriment des enfants évidemment.

- A l'heure où certaines entreprises mettent en place des aménagements propices au bien être au travail (salle de sport, intervenants extérieurs), à Igesa les salariés ne peuvent plus bénéficier de pauses sur leur temps de travail ni aller aux toilettes. La QVT (Qualité de Vie au Travail) semble être un concept encore inconnu à Igesa... Il est grand temps de prendre conscience du mal être des salariés et d'agir !

Les élues CGT au CSE Armorique